

CONSIGNES – CHORÉGRAPHIE

CM 32 Activités motrices et/ou d'expression

Site Ressources EPS
Évaluation 9^e chorégraphie



Objectif d'apprentissage

Consolider ses capacités de coordination et utiliser son corps comme moyen d'expression et de communication...

Composante

... en créant une chorégraphie.

Attente fondamentale

Au cours, mais au plus tard à la fin du cycle, l'élève invente et présente une chorégraphie seul ou en groupe.

Description de la situation d'évaluation

Présenter en groupe, une suite de mouvements en musique.

Critères d'observation et barème d'évaluation

Les critères suivants sont évalués:

- 1) **Utilisation de l'espace:** le groupe présente au moins deux formations différentes.
- 2) **Début et fin de la chorégraphie:** le groupe propose une position de départ et de fin.
- 3) **Cadence:** le groupe propose au moins deux changements de cadence.
- 4) **Figure(s):** le groupe propose un passage au sol et/ou un porté.
- 5) **Point individuel:** l'élève exécute correctement la chorégraphie (cadence, mouvement).

Deux choix supplémentaires sont à disposition pour remplacer un ou deux des cinq critères proposés.

Se référer au tableau général semestriel des résultats de l'évaluation cantonale «Chorégraphie» qui figure dans GEEPS-EO.

Chaque élément de l'évaluation est réussi (2 points), partiellement réussi (1 point) ou échoué (0 point).

ENT:	entraîné	0 et 4 points
R:	réussi	5 et 6 points
BR:	bien réussi	7 et 8 points
TBR:	très bien réussi	9 et 10 points

Capacité transversale privilégiée

Pensée créatrice.

Grille d'observation

Classe:

			Utilisation de l'espace	Début et fin de la chorégraphie	Cadence	Figure (s)	Point individuel			Évaluation obtenue (sur 10 points)
N ^o	Nom	Prénom	Réussi = 2 pts / Partiellement réussi = 1 pt / Échoué = 0 pt							
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										
23										
24										